MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre 2026 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Jean Gagnon, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mme Guylaine Lussier, conseillère (19 h)
M. Sylvain Leroux, conseiller (19 h)

Est absent : M. Pierre-André Arès, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2026-10-297 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que l'ajout des sujets suivants est demandé :

- ✓ Constat d'infraction nuisances : 17, rue Jutras
- ✓ Remplacement glissières de sécurité : Renoflex : usagées 21 575.15 $, neuves 30 998.02 $

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DE 2 ÉTATS COMPARATIFS PRÉVUS À L'ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL

La directrice générale et greffière-trésorière dépose 2 états comparatifs, tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal, copie de ces états comparatifs ont été remis aux membres du Conseil le 5 octobre 2026.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- L'activité de course de boites à savon a été un grand succès.
- Invite les citoyens le 24 octobre à l'activité «Frissons au Sentier»
- Le 22 novembre prochain aura lieu le Marché de Noël, une invitation est faite aux exposants intéressés à s'inscrire

Le conseiller, Jean Gagnon

- Aucun point à apporter

Le conseiller, Charles Rioux

- Aucun point à apporter

La conseillère, Guylaine Lussier

- Octobre : mois des bibliothèques, souligné par un concours, 2 bons d'achat de 100 $ à être tirés aux personnes inscrites

Le conseiller, Sylvain Leroux

- Centenaire de l'Orgue : belle activité

Le maire, Réal Fortin

- Congrès FQM : y a participé ainsi que la directrice générale et 2 conseillers, présentation de différents ateliers de travail
- Pro-Forma Gleason : course à pied avec 500 participants, belle visibilité pour Tingwick; organisation de M. Samuel Tousignant, félicitations !
- 30 octobre : MRCA activité intergénérationnelle - Semaine de la

récupération « *Avant on récupérait par nécessité* »; inscriptions auprès de la FADOQ 65 ans et +, places limitées

- Nouvelle collecte de plastiques 2 couleurs : taux de valorisation de 98.8%; AgriRÉCUP félicite les agriculteurs

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE SEPTEMBRE

La correction suivante est demandée :

La résolution *2026-09-272 : achat d'une boîte pour asphalte chaude au coût de 4 000 $, dont les frais d'acquisition et d'entretien devaient être partagés entre les municipalités de Saint-Rémi-de-Tingwick et de Chesterville*, est annulée considérant que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a décidé d'acheter l'équipement seule.

2026-10-298 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE SEPTEMBRE**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 septembre dans les délais légaux;

Considérant que la correction suivante est demandée :

La résolution *2026-09-272 : achat d'une boîte pour asphalte chaude au coût de 4 000 $, dont les frais d'acquisition et d'entretien devaient être partagés entre les municipalités de Saint-Rémi-de-Tingwick et de Chesterville*, est annulée considérant que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a décidé d'acheter l'équipement seule .

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2026 soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-299 **ADOPTION DES COMPTES**

Fournisseur	**Description**	**Montant**
AliConstruction	Pulvérisation route du 3e rang	49 809.47 $
Asphalte RDA	Asphalte	1 326.28 $
Camions Carl Thibault	Réparation camion citerne	1 137.64 $
Camital	Tôle moulure portes garage et entrée salle arrière	1 899.64 $
Centre du pneu usagé Warwick	Antirouille camions #7 et #8	367.92 $
Couture Timber Mart	Réparation Pavillon Armand-Rousseau, réparation bris assurances, achat échelles obligatoire CNESST, asphalte froide et produits de sécurité	2 941.91 $
Destination Carrefour	Programme Trio-Étudiants 2026	1 500.00 $
Équipements Pro-Victo	Trottoir rue St-Joseph	1 189.50 $
Entreprise MO	Nouvelle entrée d'eau rue St-Joseph et remplacement ponceau rang 8	13 566.16 $
Enviro Solutions Canada	Calcium	7 628.36 $
Eurêka Environnement	Rapport et étude provisionnel ponceaux Chemin Craig et rang 6	2 178.78 $
Gaudreau Environnement	Achat bac	207.12 $
Gest-Eau	Rapport déplacement chloration station de pompage	1 379.70 $

Groupe CLR	Étui pagette et communication service de sécurité incendie	1 274.39 $
Groupe DeGrandpré	Test du puits parc à l'ombre des Pins	530.59 $
Groupe FJH	Location niveleuse	8 682.32 $
Hydraulique Vigneault	Réparation hose tracteur/excavatrice	306.29 $
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rue, éclairage salle paroissiale, roulé fil garderie, vérifier panneau parc à l'ombre des Pins	2 017.70 $
Machineries Serge Lemay	Réparation hose hydraulique excavatrice et fer pour fabriquer un outil pour l'entretien des glissières de sécurité	286.22 $
Marquage Traçage Québec	Lignage de rues	11 580.49 $
Oxygène Bois-Francs	Accessoires pour soudure	74.75 $
Ozero Solutions	Station de lavage pour bateaux	37 328.01 $
Pavage Veilleux	Pavage Chemin Craig et rue St-Joseph	24 512.39 $
Pluritec Génie-conseil	Honoraires professionnels réfection Chemin Mont-Gleason, remplacement ponceaux Chemin Craig/rang 6 et mise à niveau aqueduc/épuration	30 794.31 $
Purolator	Frais de transport service de sécurité incendie	5.29 $
Ramonage Robert	Ramonage de cheminées	1 990.23 $
Roger Bergeron	Taillage haies Pavillon Armand-Rousseau	1 724.63 $
Roger Grenier	Clef administration, accessoires station de lavage à bateaux, location scie à béton et accessoire bris assurances	179.10 $
La Sablière de Warwick	Rechargement route du 3e rang	99 441.94 $
Sani Bleu	Location toilette course de boîte à savon	212.70 $
VFD Industriel	Accessoires garage	503.08 $
Victo Freins Démarreurs	Entretien service de sécurité incendie et achat batterie radar pédagogique	241.28 $
Total		**306 818.19 $**

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Leroux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme globale de 306 818.19 $.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay, dépose la liste des comptes du mois de septembre 2026 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 234 937.82 $. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 1er octobre 2026.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Constat d'infraction nuisances : 17, rue Jutras

La résolution numéro 2026-10-300

Considérant que des plaintes ont été formulées auprès de l'inspecteur en bâtiments et environnement concernant la situation de l'immeuble portant l'adresse civique 17, rue Jutras, situé sur le territoire de la municipalité;

Considérant que pour donner suite à ces plaintes, l'inspecteur en bâtiments et en environnement a procédé à une visite des lieux;

Considérant que les inspections effectuées par l'inspecteur en bâtiments et en environnement ont révélé la présence de nuisances sur l'immeuble;

Considérant que des avis ont déjà été transmis au propriétaire de l'immeuble, sans que la situation ne soit régularisée;

Considérant les dispositions des articles 57 et 58 de la Loi sur les compétences municipales;

Considérant les dispositions pertinentes de la réglementation sur les nuisances de la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Leroux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu qu'un constat d'infraction soit émis pour nuisances au propriétaire du 17, rue Jutras.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2026-10-301 **Prix pierre abrasif AB-5 livré**

Considérant que des prix ont été demandés pour de la pierre abrasif AB-5;

Considérant que les prix soumis sont les suivants, avant taxes :

- Entreprise MO (2009) inc. : 32.10 $/tm
- Sablière de Warwick : 39.70 $/tm

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre d'Entreprise MO (2009) inc. au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-302 **Prix déneigement secteur Trois-Lacs : saison 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029**

Il est proposé par le conseiller Jean Gagnon, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu : que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre pour le déneigement secteur Trois-Lacs de l'entreprise *Déplacement de bâtiments Sébastien Lemay*, pour un montant forfaitaire de 98 847 $ pour les 3 prochaines saisons, plus taxes applicables et répartit comme suit :

- saison 2026-2027 : 32 949 $
- saison 2027-2028 : 32 949 $
- saison 2028-2029 : 32 949 $

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-303 **Pluritec : offre de service : demande PAVL 2027 : Chemin de l'Aqueduc 39 880 $**

Considérant que la Municipalité de Tingwick souhaite obtenir une assistance technique professionnelle dans le cadre d'un projet de réfection de la chaussée et de ponceaux sur le chemin de l'Aqueduc, pour une longueur de 4,6 km;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de services professionnels d'ingénierie de la firme Pluritec; programme PAVL 2027, présentée sur une base de rémunération forfaitaire et horaire, dépendamment des activités prévues au mandat, selon un budget d'honoraires professionnels total de 39 880 $, plus taxes applicables.

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que le Conseil accepte l'offre de services de la firme Pluritec relative à la réfection du chemin de l'Aqueduc, pour la somme de 39 880 $, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-304 **Implantation d'une patrouille pour le déneigement : M. Marc-André Pépin, inspecteur municipal**

Considérant les conditions météorologiques hivernales, d'où l'importance d'assurer une surveillance régulière de l'état des routes durant la saison hivernale;

Considérant que la mise en place d'une patrouille de déneigement assurera une gestion efficace des opérations de déneigement et d'entretien;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que le conseil nomme l'inspecteur municipal, Marc-André Pépin pour effectuer la patrouille durant la saison hivernale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-305 **Acceptation offre pour l'achat du camion Ranger : 1 500 $**

Considérant qu'à la suite de l'appel de soumission pour la vente de la camionnette Ford Ranger 2011 par la municipalité, une seule offre a été déposée sous enveloppe scellée ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que le conseil accepte l'offre de 1 500 $ pour la vente du camion Ranger.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-306 **Correction résolution numéro 2026-09-271 « Proposition chauffage garage municipal : Hamel Propane »**

Considérant que la résolution numéro 2026-09-271, adoptée par le conseil municipal le 4 septembre 2026, concerne la proposition de chauffage du garage municipal présentée par Hamel Propane;

Considérant qu'une modification est intervenue relativement à la puissance de l'appareil de chauffage, celle-ci passant de 175 000 BTU à 200 000 BTU, occasionnant ainsi un coût supplémentaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu la résolution numéro 2026-02-039 soit modifiée, suivant le coût de 308 $ qui en découle;

Que les autres dispositions de la résolution initiale demeurent inchangées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Remplacement glissières de sécurité : Renoflex : usagées 21 575.15 $, neuves 30 998.02 $

Remis à une séance ultérieure.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Madame Jeannine Pépin : remerciement et reconnaissance témoignée à l'occasion de la soirée municipale

ADMINISTRATION

2026-10-307 **Signature entente : MRC d'Arthabaska : pôle multimodal**

Considérant que la MRC d'Arthabaska s'est dotée d'un plan de mobilité durable, lequel prévoit des actions de soutien aux municipalités en matière d'aménagement favorable à la mobilité durable;

Considérant que la MRC est responsable de la planification et du développement du transport collectif régional;

Considérant que la MRC a l'intention d'utiliser certains terrains appartenant à la Municipalité de Tingwick pour l'implantation et l'exploitation d'un pôle multimodal comprenant des infrastructures de transport collectif ;

Considérant que la MRC souhaite utiliser ces terrains afin d'assurer l'exploitation locale de ces infrastructures au bénéfice de la population;

Considérant que la Municipalité de Tingwick accepte d'assumer la gestion, l'entretien et la surveillance de ces espaces en contrepartie de l'octroi d'un droit d'occupation de longue durée;

Considérant que la MRC accepte d'assumer les frais d'aménagement et d'assurance liés aux pôles d'aménagements multimodaux;

Considérant le dépôt du projet d'entente entre la MRC d'Arthabaska et la Municipalité de Tingwick encadrant les obligations des deux parties et les aménagements prévus en fonction du ou des sites sélectionnés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick appuie le projet d'aménagement d'un pôle multimodal (*et d'un abribus*) sur son territoire;

Que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée au nom de la Municipalité de Tingwick, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution, y compris l'entente à intervenir avec la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-308 **M. René Fournier : participation à 3 formations gratuites pour la bibliothèque : 1 à Trois-Rivières et 2 en ligne**

Considérant que M. René Fournier, coordonnateur adjoint de la bibliothèque municipale, laquelle est membre du RéseauBiblio CQLM;

Considérant que des formations gratuites sont offertes sur la gestion de cotes et documents, découverte de collections numériques et compréhension de rapports;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la participation de M. René Fournier à 3 formations gratuites pour la bibliothèque, dont l'une à Trois-Rivières et 2 en ligne. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Moisson Mauricie/Centre-du-Québec : demande de financement : 648 $

La résolution numéro 2026-10-309

Considérant que la Municipalité de Tingwick a reçu une demande de financement de la part de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec au montant de 648 $, afin de soutenir les demandes d'aide alimentaire provenant des citoyens de la municipalité;

Considérant que le Centre d'entraide Contact de Warwick offre également des services de soutien alimentaire à la population de la municipalité pour répondre à des besoins similaires;

Considérant que la Municipalité reconnaît l'importance de soutenir les organismes qui contribuent à répondre aux besoins essentiels des citoyens en situation de précarité alimentaire, tout en favorisant une utilisation équitable et responsable des fonds publics destinés au soutien communautaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que le Conseil refuse la demande de financement déposée par Moisson Mauricie/Centre-du-Québec au montant de 648 $.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-310 **Service comptable 2027 : Groupe RDL Victoriaville**

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que la Municipalité de Tingwick donne mandat au Groupe RDL de Victoriaville pour la vérification annuelle et pour toute question relative à la comptabilité pendant l'année 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande de résidents rue du Bord-de-l'eau (151 au 257) : passage du camion pour les matières résiduelles en période hivernale

Le Conseil municipal prend acte du dépôt d'une demande formulée par des résidents de la rue du Bord-de-l'Eau, entre les numéros 151 et 257, concernant le passage du camion de collecte des matières résiduelles durant la période hivernale.

Puisque la Municipalité de Tingwick ne détient pas la compétence en cette matière, celle-ci relevant de la MRC d'Arthabaska, la demande sera soumise à cette dernière afin qu'elle puisse en prendre connaissance et statuer sur les suites à y donner.

Le conseil municipal est en attente d'informations de la part de la MRC d'Arthabaska et effectuera un suivi auprès des résidents concernés lorsque des précisions seront disponibles.

2026-10-311 **Invitation de Action Environnement Tingwick : Colloque sur l'énergie solaire le 27 novembre 2026 : 60 $/personne**

Considérant qu'Action Environnement Tingwick organise un Colloque sur l'énergie solaire le 27 novembre 2026 à Tingwick ;

Considérant que ce colloque abordera différents sujets d'intérêt, notamment les programmes de subvention d'Hydro-Québec, l'installation de panneaux solaires, l'autoproduction d'électricité, les options de financement ainsi que l'assurabilité des bâtiments après l'installation de panneaux solaires, etc.;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que le Conseil accepte l'invitation d'Action Environnement Tingwick à participer au Colloque sur l'énergie solaire le 27 novembre 2026 et, qu'elle procède à l'achat de 4 billets au coût de 60 $/personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande d'aide financière 1 100$: Festival Skatejam de Tingwick : 21 août 2027
La résolution numéro 2026-10-312

Considérant que M. Philippe Fortin demande une aide financière de 1 100$ pour l'organisme à but non lucratif Festival Skatejam de Tingwick à la Municipalité de Tingwick dans le cadre d'une activité de skatejam en 2027;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la demande d'aide financière de 1 100 $ dans le cadre du Festival Skatejam de Tingwick, le 21 août 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-313 **Proclamation de la semaine nationale des personnes proches aidantes 2026 du 1er au 7 novembre**

Considérant que la Semaine nationale des personnes proches aidantes se déroule du 1er au 7 novembre 2026 sous le thème *Apprenons à voir l'invisible* ;

Considérant que cette campagne nationale est l'occasion de souligner l'apport essentiel des personnes proches aidantes à la société québécoise, d'abord sur le plan humain, mais également sur le plan économique et sur le plan de la santé publique ;

Considérant qu'au Québec, plus de 2 millions de personnes assurent volontairement des soins, des services ou de l'accompagnement, sans rémunération à une personne de leur entourage ayant une ou des incapacités temporaires ou permanentes et avec laquelle elles ont un lien affectif ;

Considérant que les personnes proches aidantes contribuent par leur action au bien-être de leurs collectivités et au développement de communautés plus inclusives ;

Considérant que le soutien des personnes proches aidantes est une responsabilité individuelle et collective et, par conséquent, elle doit être partagée par tous les acteurs et actrices de la société ;

Considérant que les municipalités forment des milieux de vie à échelle humaine dont l'aménagement facilite le maintien de services de proximité, de même que la santé et l'épanouissement des personnes ;

Considérant qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités des MRC d'Arthabaska et de l'Érable, comme ailleurs dans la province, soutiennent cette campagne :

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que le conseil municipal, lors de la séance du 5 octobre 2026, proclame la Semaine nationale des personnes proches aidantes et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations, les entreprises et les institutions de son territoire à faire connaitre les outils de la campagne annuelle de promotion de la proche aidance sous le thème *Apprenons à voir l'invisible*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-314 **Achat d'un meeting Owl (hibou) pour les rencontres teams : 1 709.89 $**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'achat d'un «*meeting Owl* (hibou)» pour les rencontres Teams pour un montant de 1 709.89 $, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Paniers cadeaux : party de Noël : 100$ chacun produit du terroir
La résolution numéro 2026-10-315

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu d'autoriser l'achat de paniers cadeaux de produits du terroir, d'une valeur de 100 $ chacun, qui seront offerts en prix de tirage lors de la fête de Noël des employés de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-316 **Installation création artistique « Le Cheval de fer » : Sentier Les Pieds d'Or**

Considérant que l'OSBL Le Sentier Les Pieds d'Or a effectué des travaux sur le terrain appartenant à la municipalité sans avoir obtenu au préalable l'autorisation requise du conseil municipal;

Considérant que ces travaux ne respectent pas les modalités convenues lors de la rencontre tenue entre les représentants de la Municipalité et ceux de l'OSBL le 2 avril 2026;

Considérant que lors de cette rencontre, il avait notamment été convenu que le « Cheval de fer » devait être installé en bas, dans le sentier, et non à l'entrée du site;

Considérant que l'aménagement réalisé par l'OSBL ne respecte pas cette entente ainsi que les orientations convenues entre les parties;

Considérant que les travaux réalisés ne sont pas conformes à la résolution numéro 2026-03-078 adoptée par le conseil municipal;

Considérant que tout travail, aménagement ou modification effectué sur une propriété municipale doit être préalablement autorisé par le conseil municipal;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que le Conseil municipal constate que les travaux effectués par l'OSBL Le Sentier Les Pieds d'Or ont été réalisés sans l'autorisation préalable requise et qu'ils ne respectent pas les ententes intervenues entre les parties le 2 avril 2026 ni la résolution numéro 2026-03-078;

Que l'OSBL Le Sentier Les Pieds d'Or soit avisé de son obligation de remettre le terrain dans son état antérieur aux travaux, et ce, entièrement à ses frais, dans un délai de 10 jours suivant la transmission de la présente résolution;

Que la remise en état comprenne notamment l'installation du « Cheval de fer », soit fait conformément à l'entente du 2 avril 2026, soit en bas, dans le sentier, et non à l'entrée;

Que pour tout travail, aménagement, installation, modification ou intervention future que l''OSBL souhaite effectuer sur une propriété municipale, une autorisation préalable du conseil municipal par résolution soit obligatoirement obtenue avant le début de tout travail;

Que toute autorisation accordée antérieurement ne puisse être interprétée comme une autorisation générale ou permanente permettant à l'OSBL d'effectuer d'autres travaux sans l'autorisation expresse du conseil municipal;

Que la présente résolution soit transmise officiellement à l'OSBL Le Sentier Les Pieds d'Or afin qu'il en prenne connaissance et qu'il s'y conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin, invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : service de cueillette des ordures en période hivernal et achat de rues privées.

CLÔTURE DE LA SÉANCE
La résolution numéro 2026-10-317

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 45)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2026-10-299, 2026-10-300, 2026-10-301, 2026-10-302, 2026-10-303, 2026-10-304, 2026-10-306, 2026-10-307, 2026-10-308, 2026-10-310, 2026-10-311, 2026-10-312, 2026-10-314, 2026-10-315 et 2026-10-316.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

_____	_____
Chantale Ramsay	**Réal Fortin**
Directrice générale et greffière-trésorière	**Maire**

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%